



## **COMPTE RENDU RÉUNION TÉLÉPHONIQUE COVID 19 DI AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DU 17 AVRIL 2020**

**Un point de situation sur le fonctionnement des services douaniers de la DI Auvergne-Rhône-Alpes s'est tenu le 17 avril 2020.**

### **1) Effectifs :**

**293 agents travaillent en présentiel soit environ 20 % de l'effectif.**

**937 agents sont en télétravail ou en ASA.**

**17 agents sont en quatorzaine.**

**11 agents sont en arrêt maladie pour COVID 19 soit 0,7 % de l'effectif (suspicion ou cas avéré).**

**La situation s'améliore lentement.**

### **2) Prise en charge des frais de repas des agents en présentiel :**

**La prise en charge des frais de repas n'est possible que si l'agent ne bénéficie pas de tickets restaurant.**

**Lorsque l'agent ne dispose pas de justificatifs d'achat, une attestation sur l'honneur suffit.**

### **3) Les ordonnances relatives aux congés/RTT et à la prime exceptionnelle :**

**Le DI attend des instructions de la direction générale pour la mise en œuvre de ces mesures.**

**L'USD-FO demande le retrait de l'ordonnance relative à l'imputation d'office de jours de congés ou d'ARTT, les agents ayant subi le confinement sans autre choix possible.**



#### **4) Le déconfinement :**

Suite à l'annonce du Président de la République d'un déconfinement programmé pour le 11 mai prochain, l'administration prépare un plan d'action.

La reprise de l'activité sera progressive, déclinée par service et proportionnée au retour des flux.

Le télétravail « de crise » pourra se prolonger après le 11 mai dans l'attente d'un retour généralisé au travail en présentiel.

A l'issue de cette période, la poursuite du télétravail sera conditionné à un agrément de l'administration.

L'application des mesures barrières et la distanciation sociale seront maintenues.

Le port du masque dans les situations de promiscuité (certains bureaux, surveillance) sera nécessaire.

#### **5) L'activité :**

La circulaire d'organisation des contrôles renforcés aux PPA est applicable jusqu'au 11 mai.

5700 contrôles ont été effectués à la frontière Lémanique, à la satisfaction des Préfets de l'Ain et de la Savoie.

Le renforcement des contrôles de fret express sera maintenu après le 11 mai.

#### **4) Matériel :**

La DI a reçu 37 000 masques.

Prochaine réunion vendredi 24 avril .